



Canton

Genève

Statistiques MNA

125

Clé de répartition des requérants d'asile

5.6 %

Etat au

31 mars 2018

Prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA)



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Représentation légale

Tutelle et curatelle

Hospice général (HG) qui fait la saisine au **Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant** qui mandate ensuite le **Service de Protection des mineurs (SPMi)** pour une tutelle ou curatelle jusqu'à 18 ans. Env 1-2 semaines d'attente pour le mandat mais entrée en fonction dès qu'ils sont informés.

Préparation et accompagnement aux auditions, suivi de la procédure d'asile, inscriptions à l'école avec les éducateurs, accompagnement au 1er bilan médical (ou éducateur), convocation au **SPMi** ou au Centre de l'étoile, recherche de la famille si besoin.

1 coordinatrice asile et curatrice suppléante et 4 curateurs.

Equipe interdisciplinaire d'intervenants en protection de l'enfant (assis-

tant social, éducateurs, spécialiste en migration) avec formation spécialisée (ex. asile, santé migrants, pays d'origine, traite d'être humain).

Assistance juridique

Le **SPMi** mandate le **Service Social International - Suisse (SSI)**: un avocat s'occupe des recours, demandes de permis, octroi de l'asile, statut de séjour, permis F admission provisoire. Actuellement, mise en place de l'intervention pour l'assistance juridique au plus vite (si vulnérabilité, dès que possible ; sinon après la 1ère audition au **SEM**). Avec les procédures accélérées, volonté d'identifier la vulnérabilité, les besoins et la recherche d'informations nécessaires en vue de la 2ème audition et de la suite.

Intégration

Education et formation

Scolarisation jusqu'à 16 ans

Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport (DIP), classes d'accueil en école obligatoire (normalement jusqu'à 15 ans). Bases du français, apprentissage de la langue, mise à niveau scolaire, autres cours (mathématiques, anglais, etc). 11 élèves maximum par classe (souhaité).

Le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi, le matin entre 7h50 et 11h40, l'après-midi entre 13h30 et 16h40.

Scolarisation dès 16 ans

Accueil de l'enseignement secondaire II (ACCES II), pour les 15-19 ans. **Accueil scolaire (ASCS)**: pour jeunes migrants francophones ou non, récemment arrivés à Genève. Première étape d'intégration à Genève avec cours français et mathématiques. Activités socio-éducatives en collaboration avec la **Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe)**. 1 classe ouverte depuis septembre 2016 (15 élèves) et 1 classe ouverte depuis 2017 (12 élèves).

Durée : de quelques semaines à quelques mois, diffère en fonction des jeunes.

Classes d'accueil (ACC): pour élèves migrants non francophones.

Apprentissage du français et du «métier» d'élève, mise à niveau des connaissances générales (alphabétisation).

Dépend du niveau de l'élève. Oscille entre des cours d'alphabétisation à l'entrée au collège. 30h/ semaine dont 2h de cours dans la langue maternelle. 45 classes d'environ 10-12 élèves. Durée : 1 an. Généralement, pas de doublement possible. A plein temps.

Classes d'insertion scolaire (CIS): élèves migrants non francophones. Elèves

issus des classes d'accueil ou récemment arrivés à Genève dont le niveau scolaire (français) n'est pas suffisant pour envisager

une intégration dans une école de leur choix. Préparation à l'entrée dans une école du postobligatoire. Français, mathématiques, connaissance du milieu, dessin, anglais, lecture/écriture, information scolaire et professionnelle. 8 classes d'environ 10-12 élèves. Durée : 1 an, environ 30h/ semaine.

Classe d'insertion professionnelle (CIP): Elèves issus des classes d'accueil qui s'orientent vers une formation professionnelle. Préparation à l'entrée en formation professionnelle, cours d'atelier et stage. 17 classes d'environ 11 élèves. Durée : 1 an.

Classe d'Orienta-tion Professionnelle (COP) Cours d'orientation professionnelle, insister sur le langage oral, et démarche pour trouver un apprentissage. Evaluée à 5 classes, durée: 1 an.

Autres

Association Reliance: mentorat de type soutien scolaire et dans la recherche d'une formation.

Intégration sociale

Accès aux loisirs

Avec les clubs sportifs de la région (football, arts martiaux, danse). Au Centre de l'Etoile, organisation d'ateliers cuisine bimensuellement, collaborations avec **l'Ecole internationale**, diverses paroisses et associations. **FASe**.

Parrainages

Projet «1 set de + à table» par le **SSI** et **et l'Association des médiatrices interculturelles (AMIC)** (avec familles). Projet binômes avec la **Croix-Rouge Jeunesse** (peer-to-peer).

Accueil et prise en charge (Partie 1)

Hébergement et encadrement

Centre de premier accueil Centre administratif du Bouchet géré par l'**HG**. Accueil centralisé des nouveaux arrivants par des collaborateurs sociaux. Les jeunes n'y restent que quelques heures. Un premier bilan de santé est fait.

Institution spécialisée MNA

HG sous mandat du canton gère le Centre de l'Etoile (240 places) pour les jeunes dès 15 ans et jusqu'à 18 ans (prolongation possible), sans distinction au niveau des permis.

Présence éducative: Semaine et week-end: 6h30-22h Nuit: 22h-6h30 Présence de 3 agents Protectas.

1 poste de plus prochainement spécifiquement pour les ex-MNA.

21 EPT dont 2 chefs de groupe et 1 coordinatrice de projets sont présents toute la journée (équipe de 4/6 personnes) pour accompagner les RMNA dans leur encadrement, accompagnement au quotidien, suivi de

leur scolarité, rendez-vous médicaux, activités, réunion de réseau, etc.... 4.5 EPT intervenants de nuit (veilleurs) assurent la relève de nuit avec l'équipe éducative. Direction et responsabilités : 1 directrice d'établissement.

Famille d'accueil

Principalement pour les moins de 15 ans, **SPMi** pour représentation légale et **Service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement (SASLP)** pour évaluation, autorisation, placement et suivi. Peu actuellement, mais besoin et volonté de développer l'offre.

Famille élargie

Suivi par personnel de l'**HG** et représentation légale par **SPMi**.

Autres formes d'hébergement

Foyer en institution standard: moins de 15 ans, **Fondation officielle de la Jeunesse (FOJ)**. Actuellement 12 MNA placés.

Accès aux soins

Santé physique

Chaque RMNA a un bilan médical à son arrivée et est suivi par l'**Unité Santé**

Jeunes des Hôpitaux universitaires genevois (HUG) (accompagnement par curateur ou éducateur).

Au Centre de l'Etoile, 2 infirmières assurent la coordination des rdv et du suivi médicamenteux à raison de 3 demi-journées par semaine.

Santé psychique

Depuis le 16 janvier 2017, une psychologue (50 %)

est chargée de l'évaluation psychique des primo-arrivants et/ou des situations problématiques, à l'extérieur du Centre de l'Etoile. Egalement, des suivis individualisés peuvent être mis en place par **Appartenance**, **l'office médico-pédagogique (OMP)** et **l'Unité Santé Jeunes des HUG**.

Recherche de solutions durables

Recherche famille

Sur demande, par la **Croix-Rouge**.

Evaluation de la situation dans le pays d'origine

Demande ponctuelle d'évaluation sociale au **SSI**.

Conseils en vue du retour

Service d'aide au retour de la **Croix-Rouge Genevoise**.

Suivi des jeunes adultes

Changements

Si autonomie et indépendance des jeunes, appartements en externe et suivi par l'**HG**. Pour les jeunes permis B et F réfugiés, il est fortement encouragé de trouver un logement hors **HG**.

Pour les personnes à l'aide d'urgence ou non entrée en matière, centres spécifiques de l'**HG**.

Soutien

Possibilité de prolonger le suivi jusqu'à 20 ans au Centre de l'Etoile pour les jeunes qui sont dans un projet de formation et qui ont un permis N ou F admission provisoire.

Appartements (colocation) au Centre de l'Etoile (bâtiment appartement) pour les jeunes qui ne sont pas encore assez autonomes et indépendants.

Dans les cas vulnérables, le **SPMi** peut établir un contrat «jeune majeur» pour une durée de 2 mois avec possibilité de prolongation de 6 mois (soutien **SPMi** continu sur certaines procédures: admin etc.). Projet de parrainages pour adultes de l'**HG**.

Préparation

Avec les tuteurs et les éducateurs.



Canton

Genève

Clé de répartition des requérants d'asile

5.6%

Statistiques

MNA

125

Etat au

31 mars 2018

Pour des informations sur la procédure de prise en charge des MNA posées par le Service Social International - Suisse, voir «Manuel de prise en charge des mineurs non accompagnés en Suisse, guide pratique à l'usage des professionnels».